

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



PRÉFET DE L'ISÈRE

Grenoble, le 4 avril 2016

## Mise en œuvre du plan ministériel de contrôle des abattoirs en Isère

---

Quatre abattoirs permanents d'animaux de boucherie sont exploités en Isère :

- l'abattoir de Grenoble-Le Fontanil : environ 2 700 tonnes par an, toutes espèces,
- l'abattoir de La Tour du Pin : environ 2 400 tonnes par an, essentiellement des bovins,
- l'abattoir de La Mure : environ 350 tonnes par an, essentiellement des bovins,
- l'abattoir de Bourg d'Oisans : 40 tonnes par an, bovins et ovins.

En plus de ces abattoirs permanents, deux très petits abattoirs de chevreaux (fonctionnant principalement en hiver et début de printemps) sont situés à Chasselay et à Saint Just Chaleyssin.

Les abattoirs sont inspectés par les services de l'État (Direction Départementale de la Protection des populations - DDPP) afin d'une part d'assurer la sécurité sanitaire des aliments et d'autre part de veiller à la protection animale.

Conformément aux instructions du ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, le préfet de l'Isère a demandé à la DDPP de mettre en œuvre des contrôles spécifiques du respect des règles de protection animale. Ceux-ci seront réalisés courant avril dans chaque abattoir permanent. Ces contrôles seront inopinés et concerneront différentes étapes, depuis le déchargement des animaux jusqu'à leur abattage. Ils visent à s'assurer de la compétence du personnel, de la conformité des matériels utilisés, de leur bon état d'entretien, du respect des règles de manipulation des animaux vivants, des conditions d'abattage et de préparation des animaux.

En cas d'anomalie, des mesures adaptées, administratives ou judiciaires, seront systématiquement appliquées. L'arrêt immédiat des abattages, la suspension de l'agrément de l'établissement et/ou des poursuites pénales envers les établissements ou les personnes responsables des faits seront mis en œuvre en cas de manquement caractérisé.

**Contact presse :**

Service communication de la Préfecture

Téléphone : 04 76 60 48 07

[communication@isere.pref.gouv.fr](mailto:communication@isere.pref.gouv.fr)



@Préfet38